

CONSEIL DE QUARTIER EST

Compte-rendu de la réunion du 5 septembre 2009

Le jour de cette réunion, plusieurs manifestations étaient organisées sur la commune, notamment une manifestation des élus de la ville, dans le centre commercial des Trois Fontaines, pour dénoncer la fermeture de la boutique SNCF.

Le conseil de quartier, comme prévu, organise une réunion itinérante à travers les venelles du quartier Est.

L'objectif de la promenade est double :

- Découvrir des endroits inconnus,
- Poser des questions, faire des suggestions

Questions diverses :

Une personne dénonce la vitesse de circulation excessive dans la rue Gambetta à certains moments de la journée (exemple des véhicules doublant les bus qui sont à l'arrêt). Tony Ben Lahoucine rappelle que, lors du mandat précédent, un important travail de concertation avec les riverains avait été réalisé avant que le rond point ne soit construit.

Une signalétique a été mise en place, malheureusement elle disparaît régulièrement.

Un habitant note l'augmentation du trafic rue des Champs Frais. Cette remarque a déjà été faite lors du conseil de quartier précédent. Il s'agit vraisemblablement de l'impact lié aux travaux du tram. Il est rappelé que durant cette période la situation restera difficile. L'ensemble des habitants demande qu'un plan de circulation soit étudié par l'agglo.

Tony Ben Lahoucine évoque la mise en place à Milan d'un observatoire des temps (les temps contraints, les temps moins contraints) ; cette étude a été mise en place également à Poitiers. On s'aperçoit que si on part 5 mn plus tard (ou plus tôt) les problèmes de trafic ne sont plus du tout les mêmes.

Avant de commencer la promenade dans les venelles du quartier, Tony Ben Lahoucine donne quelques informations :

- Certaines venelles sont privées
- D'autres appartiennent à la ville de St Jean de la Ruelle
- D'autres appartiennent d'un côté à Orléans, de l'autre à St Jean de la Ruelle,

ce qui explique pourquoi les réponses techniques aux problèmes qui se posent ne sont pas toujours évidentes.

Promenade dans les venelles du quartier.

Le compte-rendu reprend les remarques et suggestions faites lors de la visite. Celles-ci sont transmises aux services municipaux concernés.

- **Départ du restaurant scolaire Paul Doumer** en direction des jardins ouvriers ; venelle mal entretenue, exemple de végétation plantée chez les riverains à l'extérieur de la venelle, qui déborde sur la venelle, grillages endommagés dans les jardins ouvriers et cultures arrachées servant de projectiles, nuisances constatées pour les riverains ;

Certaines venelles sont fermées à clé, alors qu'il semble qu'elles soient publiques.

- Arrivée **quartier Cassin**
- **Allée Roger Couté**
- **Venelle Gambetta** : les habitants se demandent si le panneau indiquant l'entrée de St Jean de la Ruelle est bien placé.
- **Impasse des Margroux** : nom impropre car ce n'est pas une impasse
- **Venelle des Vignes** : On remarque des grillages détériorés entre la venelle et le quartier Cosson pour permettre le passage des habitants, d'où un risque de blessures ; Il est suggéré que le grillage soit coupé proprement afin de laisser le passage pour les piétons.
- **Rue Gambetta** : la venelle conduit aux jardins, en particulier au jardin de l'Epicerie Sociale ; Retour par cette même venelle
- **Rue Gambetta, croisement rue Gambetta - rue du Clos du Renard** : le croisement est dangereux quand on vient de la rue Gambetta, la visibilité à gauche n'est pas très bonne, embouteillage car il n'y a qu'une seule voie d'accès alors qu'on peut aller à gauche, tout droit ou à droite ; Une suggestion est faite : agrandir le carrefour (en grignotant sur la plate-bande) et dessiner 2 voies au sol.
- **Rue du Clos Neuf, carrefour rue du Clos Neuf - rue des Champs Frais** : Il y a un souci avec un particulier car sa boîte à lettres se trouve cachée derrière les collecteurs ; (suggestion : déplacer les collecteurs (et non la boîte à lettres qui se trouve juste à côté de la boîte réserve de courrier de la Poste) ; voir à quel endroit cela gêne moins la visibilité, étant donné qu'il y a un croisement de rues)

Une habitante fait remarquer que l'abri bus installé rue du Clos Neuf depuis les travaux du tram est en mauvais état, d'autant plus qu'il existe dans d'autres endroits de la commune des abris bus en meilleur état et qui ne servent plus ; Suggestion : demander le remplacement de cet abri bus.

- **Venelle se trouvant à côté de l'école Paul Doumer, rue Paul Doumer en se dirigeant vers le quartier Pincevent** : On remarque un espace pour enfants qui n'est accessible que depuis les logements « Pincevent » ; Suggestion : qu'un passage soit aménagé dans la haie (à côté du transformateur), afin de permettre l'entrée de cet espace aux habitants de la rue Paul Doumer et aux assistantes maternelles vivant sur le secteur.
- **Retour rue Paul Doumer, jusqu'au restaurant scolaire Paul Doumer**

Réflexions et suggestions après cette promenade :

- Découverte de nombreuses venelles par les habitants du quartier ;
- Certaines venelles ne sont pas matérialisées sur le plan de la ville ;
- De nombreuses venelles ne portent pas de nom (le conseil de quartier pourrait faire des propositions à la ville ?)
- Pour accéder à certaines venelles, il faut avoir une clé ; or ce sont des venelles communales... Est-ce que cela se justifie ? (*certaines venelles ont été fermées à la demande des riverains*)
- Certaines venelles pourraient être mieux entretenues : signalement aux services concernés
- Il serait intéressant que, à l'échelon de tous les quartiers, les cheminements « doux » soient repérés et fassent l'objet d'une cartographie et d'une signalétique.